

BULLY LES MINES, le 18 Mai 2021

N/Réf : FL/BZ/SQ-2021/04

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les Elus,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le **Judi 27 Mai 2021 à 18h30**, Salle des sports du **COMPLEXE MARCEL BECQ** pour délibérer des affaires suivantes :

I. Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 Avril 2021,

II. Décisions prises en vertu de la délégation donnée au Maire selon les articles L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

III. Projets de délibérations soumis au Conseil :

FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

- 1) Pacte de Gouvernance 2020-2026 de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- 2) Convention d'adhésion Petites Villes de Demain
- 3) Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet
 - a. Cantine Jean Vasseur
 - b. Ecole Emilienne Moreau
 - c. Ecole Louis Lumière
- 4) Paiement des congés payés non pris et des heures complémentaires dans le cadre d'un départ en retraite à la suite d'une période de maladie
- 5) Paiement des congés payés non pris dans le cadre d'un départ en retraite à la suite d'une période de maladie
- 6) Admissions en créance éteinte :
 - a. Impayés d'un montant de 948.75 €
 - b. Impayés d'un montant de 198.45€.
- 7) Admission en non-valeur
- 8) Création d'un poste d'instructeur du droit des sols au sein du Pôle Urbanisme

VILLE ÉDUCATIVE

- 9) Organisation du Temps Scolaire à la rentrée 2021
- 10) Appel à Projets 2021 - Quartiers Politique de la Ville

- Port du masque obligatoire
- Lavez-vous les mains ou utilisez du gel-hydro-alcoolique
- Evitez tout déplacement inutile

11) Convention relative au partenariat de la Coopérative Jeunesse de Services

IV. Informations diverses

VILLE CITOYENNE ET DYNAMIQUE

12) Présentation du programme des festivités été 2021.

V. Questions diverses.

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 6 de la loi du 14 Novembre 2020, et pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera dans la salle des sports du Complexe Marcel Becq, sans que le public ne soit autorisé à y assister.

Pour assurer le caractère public de la réunion et afin que celui-ci soit réputé satisfait, les débats seront retransmis en direct sur Facebook, sur la page officielle « ville de Bully les Mines ».

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Elus, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Cordialement

Le Maire,

François LEMAIRE.



- Port du masque obligatoire
- Lavez-vous les mains ou utilisez du gel-hydro-alcoolique
- Evitez tout déplacement inutile